

BLAGNAC

Commerce & Services

- Vente** _____
- Commerce** _____
- Comptabilité** _____
- Informatique** _____
- Fleuriste** _____
- Cuisine** _____
- Hôtellerie Restauration** _____



**L'expérience,
ça se pratique**

www.cfablagnac.org

21 | avenue Georges Brassens | 31700 BLAGNAC



Vous avez entre 16 et 30 ans et vous voulez assurer votre avenir

- ||| acquérir un savoir-faire : UN MÉTIER**
- ||| obtenir une qualification reconnue : UN DIPLÔME**
- ||| percevoir une rémunération : UN SALAIRE**
- ||| accéder à un emploi à l'issue de la formation : UNE EXPÉRIENCE**

Dirigez-vous vers la formation en alternance

- ||| Contrat d'apprentissage**
- ||| Contrat de professionnalisation**
- ||| CQP**
- ||| Formation continue adulte**

Au CFA Commerce et Services de Blagnac, nous vous assurons une formation de qualité.

En Entreprise, avec votre maître d'apprentissage, vous recevrez une formation professionnelle approfondie.



**L'expérience,
ça se pratique**

INSCRIPTION ET ENTRÉE AU CFA

Que vous ayez ou non trouvé une entreprise, retournez au CFA dans les plus brefs délais et dûment complétée la fiche de pré-inscription que vous aurez :

soit téléchargée sur notre site www.cfablagnac.org

soit retirée à l'accueil du CFA

ou votre dossier PARCOURSUP (élèves issus de terminale)

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(Pour les Contrats de Professionnalisation, se renseigner au CFA)

L'entreprise

demande le contrat à la CCI, CMA ou CA et prend rendez-vous pour la visite médicale préalable à l'embauche



Signature du contrat
entre l'entreprise et le jeune



Validation du contrat par le CFA



Convocation aux cours

ATTENTION :

si votre dossier n'est pas complet, vous ne pourrez pas intégrer le CFA !

CONDITIONS D'ADMISSION

Les jeunes de 16 à 29 ans.

Les jeunes de 15 ans ayant achevé la scolarité du 1er cycle d'enseignement secondaire.

Sans limite d'âge

- lorsque le contrat fait suite à une **poursuite d'études** et conduit à un niveau de diplôme supérieur à celui obtenu à l'issue du contrat précédent,
 - lorsqu'il y a une **rupture de contrat** pour des raisons indépendantes de la volonté de l'apprenti,
 - lorsque le bénéficiaire a le statut de **travailleur handicapé**,
 - lorsque le bénéficiaire a un **projet de création ou reprise d'entreprise** dont la réalisation est subordonnée à l'obtention de la certification,
- lorsque le contrat est souscrit avec une personne inscrite sur la liste des **sportifs de haut niveau**.

Avoir déposé une fiche de pré inscription

Avoir signé un contrat d'apprentissage

DURÉE DE LA FORMATION

Un contrat d'apprentissage se signe pour une durée de deux ans
Chaque année de formation comprend 12 semaines de cours au CFA, de 35 heures.

En dehors des périodes de cours, l'apprenti est en entreprise. Les congés annuels seront pris sur le temps entreprise.

Des contrats peuvent être établis pour une durée de 1 an, dans le cas de jeunes qui possèdent déjà un diplôme.

Période d'essai : Le contrat peut être rompu par l'employeur ou l'apprenti jusqu'à l'échéance des **45 premiers jours**, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectué par l'apprenti.

AIDES À L'EMBAUCHE

Aide de l'Etat pour les employeurs de moins de 250 salariés :

- 4 125 € la première année ;
- 2 000 € la deuxième année ;
- 1 200 € la troisième année voire la quatrième.

L'Agefiph propose également une aide pour l'embauche de personnes handicapées en contrat d'apprentissage :

L'aide s'échelonne de 500 € pour un contrat de 6 à 12 mois jusqu'à 3 000 € pour un contrat de 36 mois ou un CDI.

Pas d'indemnité de fin de CDD.

RÉMUNÉRATION

La rémunération minimale varie selon l'âge et l'ancienneté du jeune dans l'entreprise.

La rémunération est calculée en % du Smic ou du salaire minimum conventionnel s' il est plus favorable pour les plus de 21 ans.

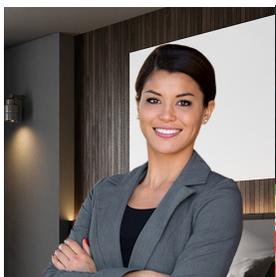
	1ère année	2ème année	3ème année
16-17 ans	27%	39%	55%
18-20 ans	43%	51%	67%
21-25 ans	53%	61%	78%
26 ans et plus	100%	100%	100%

Aide au financement du permis B : Cette aide de **500 €** concerne les apprentis de plus de 18 ans. Le dossier de demande est à déposer auprès du CFA.

La Région peut attribuer à l'apprenti, sous certaines conditions, diverses aides.

Consulter les aides de la Région aux apprentis





Filière VENTE
(niveau V)

CAP Employé Primeur
CAP Employé de Commerce multi-spécialités
CAP Employé de Vente Spécialisé - option A et B

Filière Bac & BTS
(niveau IV et III)

BAC Pro Commerce
BAC Pro Gestion Administration (GA)
BTS Négociation Digitalisation Relation Client (NDRC)
BTS Comptabilité Gestion (CG)
BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO) - option SISR
BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
Licence Pro Comptabilité Contrôle Audit / CNAM

Filière CUISINE
(niveau V, IV etv III)

CAP Cuisine
CAP Cuisine - 1 an (Mise à niveau professionnelle)
Mention Complémentaire Employé Traiteur
Mention Complémentaire Cuisinier en Desserts de Restaurant
BP Arts de la Cuisine (AC)
BTS Management en Hôtellerie-Restauration – option A-B-C
CQP Agent de Restauration
CQP Commis de Cuisinier / CQP Cuisinier

**Filière HÔTELLERIE
RESTAURATION**
(niveau V, IV et III)

CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant
CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant -1an
Mention Complémentaire Employé Barman
BP Barman
Mention Complémentaire Sommellerie
BP Gouvernante
BP Arts du Service et Commercialisation en Restauration (ASCR)
Mention Complémentaire Organisateur de Réceptions
Mention Complémentaire Accueil-Réception
CQP Serveur /CQP Employé d'étages
CQP Réceptionniste

Filière FLEURISTE
(niveau V et IV)

CAP Fleuriste
BP Fleuriste
CQP Assistant Fleuriste

RESPONSABLES DE FILIÈRES

FILIÈRE VENTE

Frédéric BORNE
frederic.borne@cfablagnac.org
05 62 74 73 72

FILIÈRE BAC & BTS

Claire LORGEUX - Michèle DARNEY
claire.lorgeoux@cfablagnac.org
michele.darney@cfablagnac.org
05 62 74 73 72

FILIÈRE CUISINE

Christian COCHONNEAU
christian.cochonneau@cfablagnac.org
05 62 74 73 72

FILIÈRE HÔTELLERIE RESTAURATION

Christian COCHONNEAU
christian.cochonneau@cfablagnac.org
05 62 74 73 72

FILIÈRE FLEURISTE

Stéphanie PICHERIC
stephanie.picheric@cfablagnac.org
05 62 74 73 72

FORMATION CONTINUE

Fabienne VERNADAT
fabienne.vernadat@cfablagnac.org
05 62 74 73 72



CONTACTS



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS COMMERCE ET SERVICES

21, avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

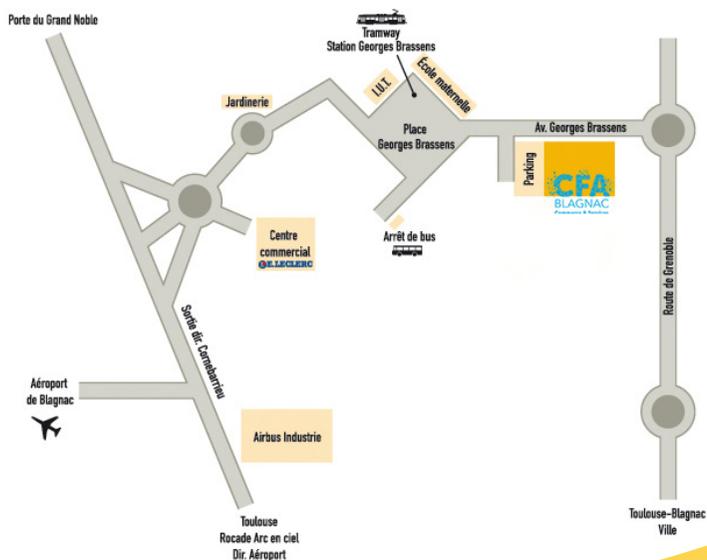
05 62 74 73 72

05 61 71 26 91 (fax)

accueil@cfablagnac.org

www.cfablagnac.org

Tram ligne 1 | station Georges Brassens
Bus | n°71 - n°70 - n°66



www.cfablagnac.org

